



Master Philosophie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Philosophie. 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02040210

HAL Id: hceres-02040210

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040210>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Philosophie

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Philosophie

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3MA140007367

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Entre actualité de la philosophie et retour sur son histoire, le master *Philosophie* de l'Université Paris Ouest Nanterre offre aux étudiants une formation qui leur permet d'envisager de passer les concours d'enseignement (CAPES en particulier, agrégation avec une formation complémentaire), de poursuivre dans la recherche en philosophie (doctorat) ou de profiter de compétences d'analyse et de synthèse dans l'appréhension de textes et de situations diverses pour viser des postes à responsabilité où leur capacité à problématiser, leur aisance à rédiger clairement et leur souplesse pourront être valorisées. La mention comporte une spécialité unique (*Histoire et Actualité de la Philosophie*) modulée en trois parcours homogènes : *enseignement* (qui vise la professionnalisation des acquis philosophiques), *recherche*, *accompagné* (ce dernier dédié à l'enseignement à distance).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les trois parcours proposés entérinent de façon pertinente la nécessité récente pour les nouveaux enseignants d'être titulaires d'un master, sans rien lâcher de l'exigence philosophique d'une recherche critique, tout en permettant aux étudiants éloignés (géographiquement ou du fait des circonstances - travail salarié par exemple) de suivre à distance un cursus de qualité. Les enseignements proposés répondent de manière cohérente à l'intitulé de la spécialité, qui souligne que la réflexion philosophique, pour être toujours actuelle, n'est cependant jamais séparable d'un contexte socio-historique et d'une histoire singulière. De fait, l'étudiant (licencié de philosophie ou titulaire d'un diplôme ayant sanctionné une formation qualifiante en philosophie) profite d'un regard critique sur le présent



enrichi des perspectives problématisantes qu'offrent les jalons de l'histoire de la philosophie. La rédaction d'un mémoire de recherche personnelle constitue le fil conducteur des deux années, que des séminaires variés enrichissent. La pratique (intégrée dans les enseignements - notamment un cours de philosophie en anglais) d'une langue vivante obligatoire illustre l'ouverture des recherches philosophiques sur le monde contemporain et ses exigences scientifiques, tandis que le stage, obligatoire en parcours « enseignement » (mais qui peut être effectué aussi dans le monde de l'entreprise), possible en parcours « recherche », permet aux étudiants de M2 d'ouvrir leur parcours aux réalités socio-économiques ou éducatives.

De ce point de vue, on peut regretter une sorte de hiatus entre un affichage volontariste en direction de cette ouverture au monde professionnel et le manque de moyens concrets dont la formation se dote pour réaliser ces perspectives : les partenariats (autre que le projet « Phénix », pacte de recrutement de cadres parmi les étudiants littéraires par des entreprises) manquent et l'ouverture se limite finalement à un stage dont les modalités de suivi échappent. Du point de vue de la recherche, en revanche, la formation s'appuie sur trois équipes de qualité et au rayonnement reconnu (EA 373 « Institut de recherches philosophiques », EA 3932 « Sophiapol » et EA 4414 « Histoire des Arts et des Représentations »), qui montrent une diversité des approches (histoire de la philosophie, histoire des sciences, esthétique) parfaitement en accord avec les objectifs affichés par le master. La formation, classique, généraliste et de qualité, a donc toute sa place dans un PRES qui propose, par ailleurs, une perspective philosophique sensiblement différente (philosophie française contemporaine à Paris 8). Cette place gagnerait cependant à être étayée par plus de partenariats locaux (il existe néanmoins un partenariat avec l'ENS), au niveau du PRES, notamment, mais aussi au plan international (si des accords ERASMUS existent, il semble que la mobilité étudiante pourrait être plus encouragée et suivie, tandis que des partenariats internationaux en recherche pourraient être affichés).

De fait, la qualité intrinsèque de l'équipe enseignante gagnerait à être valorisée dans un pilotage plus ferme et plus clairement identifié (responsabilités, modalités des prises de décision, participation étudiante dans les analyses prospectives). Cela permettrait par ailleurs un suivi (qu'il faudrait du reste appuyer sur un personnel BIATS plus nombreux) plus fin des étudiants pendant et après le cursus (à peu près inexistant actuellement), sources d'enseignements et de renseignements pour affiner et affirmer une originalité spécifique de la formation qui pourrait alors ne pas se limiter à rappeler que la philosophie ne peut se passer de son histoire, mais approfondir par exemple l'opération Phénix et réfléchir aux moyens concrets d'offrir aux étudiants philosophes des perspectives de carrière de cadre dans des entreprises ou des administrations.

- Points forts :
 - Excellence de la formation philosophique, dans la forme (maquette équilibrée) et sur le fond (formation complète).
 - Langue vivante obligatoire.
 - Enseignement à distance.

- Points faibles :
 - Faiblesse de l'ouverture au monde professionnel alors que ce souci est pourtant affiché.
 - Manque d'information sur le pilotage de la mention et manques dans le suivi des étudiants.
 - Ouverture internationale modeste.
 - La différence de nom entre la mention et sa seule spécialité engendre un léger flou.

Recommandations pour l'établissement

Enrichir la réflexion (par exemple en amenant les étudiants à réfléchir à un enrichissement diversifié de leur formation philosophique) et les actions vers les milieux professionnels (et donc s'y ouvrir) pourrait fournir à la mention une spécificité originale étayée sur une formation disciplinaire existante de très grande qualité. Il conviendrait par ailleurs d'améliorer la mobilité étudiante à l'étranger et de valoriser les relations avec les formations étrangères au niveau master. Enfin, il semblerait nécessaire de préciser les modalités de fonctionnement de l'équipe de pilotage (partages des responsabilités, part des étudiants dans la réflexion).



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



Evaluation par spécialité

Histoire et actualité de la philosophie

La mention ne comportant que cette spécialité, l'appréciation de la mention vaut pour la spécialité.



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom SALANSKIS Jean-Michel (et BONNAY Denis)

Email Email universitaire : jmsalans@u-paris10.fr

I/ Observations relatives à la MENTION

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale L'évaluation témoigne d'une lecture attentive de notre dossier. Nous sommes satisfaits de la reconnaissance qu'elle donne à notre projet pédagogique, et nous prenons acte de l'encouragement qui nous est donné pour obtenir de l'Université les moyens de réaliser ce projet avec toute l'ampleur qu'il réclame. Il nous a cependant semblé que certains éléments n'ont pas été suffisamment pris en compte ; cela est mis en évidence dans les encadrés suivants.

Points forts Nous remercions les évaluateurs pour l'avis très favorable qu'ils émettent sur la formation philosophique proposée, et sur la qualité de nos équipes d'enseignants et de chercheurs. Nous remarquons cependant que les succès réitérés de notre préparation au CAPES et à l'agrégation, une préparation à laquelle notre formation de master est étroitement liée (soit parce qu'elle y prépare, soit parce qu'elle lui emprunte des ressources, soit, à l'occasion, parce qu'elle lui en offre), ne sont pas expressément pris en compte dans cette image positive. Ce point est particulièrement important concernant l'évaluation des perspectives d'insertion professionnelle offertes par notre master : à nos yeux, permettre à nos meilleurs étudiants de réussir les concours de recrutement en philosophie reste une mission cardinale de notre master.

Points faibles Nous avons pris au sérieux la critique portant sur l'ouverture du diplôme sur le monde professionnel, parce que, comme les évaluateurs le remarquent, il s'agit là d'une dimension qui nous tient à cœur. Nous n'avons pas cherché à créer une spécialité professionnalisante de notre master en dehors du parcours enseignement et de la préparation aux concours de recrutement du secondaire. Cependant un master professionnel « Humanités et Management » a été créé en concertation avec notre département et en continuité avec la licence Humanités où nous sommes déjà fortement impliqués. Notre raisonnement est qu'il est destiné à capter tous les étudiants désireux d'une vraie professionnalisation au niveau master dans notre UFR. Les étudiants intéressés par les modules professionnalisants ont la possibilité de les choisir et de les valider ; ils peuvent également compter sur les facilités offertes par nos services effectuer des stages. La création de DU (diplômes universitaires) est actuellement à l'étude, en complément de l'offre du master. Nous ne sommes pas opposés à des partenariats avec des entreprises (et, par exemple, nos étudiants ont souvent fait des stages chez « Philosophie magazine »), mais il est vrai que nous ne sommes pas encore allés jusqu'à formaliser de tels partenariats. Nous retenons l'idée et l'appliquerons volontiers.
 Nous sommes sensibles, également, à la critique portant sur le pilotage. De fait, il

faudra que la direction du master comporte, à côté du directeur, un responsable "étudiants" et un responsable "international". Le premier sera à l'écoute des demandes, problèmes et suggestions venant des étudiants, le second cherchera les partenariats avec d'autres masters, tout en s'occupant de l'accueil des étudiants étrangers. Nous signalons cependant l'enquête auprès des étudiants à laquelle nous nous sommes livrés, et dont nous avons donné les résultats (l'évaluation n'en fait pas état). Une partie des évolutions proposées dans la nouvelle maquette vise précisément à prendre en compte les besoins exprimés par les étudiants interrogés (concernant la formation à la recherche par exemple). Les étudiants ont donc bien été associés aux analyses prospectives, contrairement à ce que semblait suggérer le rapport d'évaluation.

Au sujet de la différence entre le nom de la mention et celui de l'unique spécialité, nous la comprenons comme suit : la mention dit de quelle discipline il s'agit, le nom de la spécialité exprime très synthétiquement la spécificité de notre déclinaison, qui prétend conjuguer la prise en compte de la philosophie contemporaine dans toutes ses variantes avec le classicisme d'une formation d'histoire de la philosophie adaptée aux concours de recrutement.

Un dernier commentaire : notre point fort, dans notre esprit, est que nous représentons bien la discipline philosophie dans sa richesse, et nous pensons que c'est essentiellement pour cette raison que les étudiants viennent vers nous. Cela ne nous empêche pas d'essayer de proposer aux étudiants des ouvertures vers le monde, vers les autres pays, et de vouloir créer une meilleure collégialité avec eux.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

La recommandation concernant le développement d'actions vers les milieux professionnels est en phase avec la politique de l'établissement, qui vise à offrir des solutions transversales (modules d'insertion professionnelle, DU) aux différents masters SHS. Nous prenons note de la recommandation d'appuyer le master sur un personnel BIATS plus nombreux. Cela nous apparaît comme une condition importante afin de permettre la réalisation des recommandations adressées au master, s'agissant du suivi des étudiants et de leur devenir, s'agissant également de la systématisation des enquêtes auprès des étudiants et s'agissant enfin du pilotage et de la réflexion prospective (en déchargeant l'équipe pédagogique de tâches administratives ne relevant pas de ses missions propres).

Sur le suivi des cohortes d'étudiants et l'évaluation de la formation par les étudiants, l'Etablissement apporte *infra* une réponse globale.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Nous nous interrogeons quant aux évaluations du pilotage (B) et de l'insertion professionnelle (B). Les commentaires pour l'une et pour l'autre ne tiennent pas compte de l'association bien réelle des étudiants à l'analyse prospective (pilotage) et des succès de la préparation aux concours sur laquelle débouche le master (insertion professionnelle). Dans la mesure où ces aspects importants ne sont pas relevés dans le rapport d'évaluation, la concordance des deux notations B nous paraît excessivement sévère.

II/ Observations relatives à la SPECIALITE

Intitulé	Histoire et actualité de la philosophie
----------	---

La mention ne comportant que cette spécialité, les réponses à l'évaluation de la mention valent pour cette spécialité.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

